

Les propriétaires bailleurs sont de plus en plus nombreux à être confrontés aux impayés de loyers dus par leur locataire. Selon le ministère de la justice, les procédures pour impayés de loyers ont augmenté de 44% entre 2001 et 2016. L'assurance « Garantie des loyers impayés à la carte » de Solly Azar protège les propriétaires avec des garanties complètes et des services à la pointe.

Aujourd'hui, Solly Azar enrichit son offre avec des services inédits à destination des propriétaires bailleurs : la gratuité de l'agrément du locataire au moment de la souscription, le remboursement mensuel des loyers impayés, le suivi régulier par email de la procédure contentieuse. Enfin, un guide dédié aux démarches du propriétaire en cas de sinistre est mis à sa disposition afin de lui permettre de comprendre et d'effectuer tous les actes nécessaires au bon déroulement de la procédure.

« En souscrivant le contrat d'assurance Solly Azar, les propriétaires bailleurs bénéficient de la prise en charge des loyers impayés, des coûts liés aux détériorations immobilières et des frais de la procédure contentieuse compris en moyenne entre 3000 € et 7000 €. Ils ont également l'avantage fiscal et encore peu connu de la déductibilité des cotisations d'assurance de leurs revenus fonciers » précise Catherine Eleuche, Directrice Services Clients Immobilier.

Une protection complète avec l'assurance « Garantie des loyers impayés à la carte »

L'assurance loyers impayés de Solly Azar se caractérise par de nombreux atouts afin d'apporter une protection solide et complète aux propriétaires bailleurs :

- Garantie des loyers impayés à hauteur de 2500 € par mois et sur 30 mois
- Détériorations immobilières jusqu'à 10000 €
- Protection juridique incluse jusqu'à 5000 € par sinistre
- Frais de procédures et de litiges illimités
- Garantie en cas de départ prématuré ou décès du locataire
- Tarif adapté selon le profil du locataire
- Taux d'effort jusqu'à 38 %
- Possibilité de garantir les locataires déjà en place dans les lieux

La gratuité de l'agrément du locataire

L'agrément permet, suite à l'étude de la solvabilité des locataires, de valider la prise en charge des garanties dès la souscription et ainsi sécuriser le contrat des propriétaires bailleurs. Cette étude est désormais offerte aux détenteurs de l'assurance loyers impayés de Solly Azar. **Les propriétaires sont ainsi rassurés sur la prise en charge de leurs sinistres.**

Une indemnisation plus rapide des sinistres

Solly Azar propose un **avantage exclusif** à ses assurés avec la mise en place du versement mensuel des indemnités liées aux sinistres loyers impayés, au lieu des versements trimestriels qui sont le standard sur ce marché. C'est un service inédit sur le marché des risques locatifs, qui permet aux propriétaires ayant choisi l'indemnisation par virement bancaire, de continuer à rembourser sereinement ses échéances de prêt tout en bénéficiant et d'une procédure accélérée et cela, sans coût supplémentaire.

Une procédure contentieuse relayée par e-mail

Afin d'informer et rassurer le propriétaire bailleur sur l'avancée de la prise en charge de son sinistre, l'assuré reçoit un e-mail à chaque étape de la procédure allant de la déclaration du sinistre à la résolution du contentieux. Le courtier est également informé du suivi de la procédure (déclaration de sinistre, commandement de payer par l'huissier, procédure judiciaire...).

Solly Azar lance son « Guide des propriétaires bailleurs »

Solly Azar a conçu un guide pratique à destination des courtiers et de leurs clients propriétaires bailleurs visant à **faciliter les démarches tout au long du contrat d'assurance loyers impayés**. Le guide des propriétaires bailleurs répond aux principales questions et craintes que se posent les propriétaires en amont de la souscription du contrat à la survenue d'un sinistre :

- Comment souscrire un contrat d'assurance loyers impayés ?
- Quelles sont les démarches en cas d'impayés de loyers ?
- Comment déclarer la détérioration du bien immobilier ?
- Quels sont les délais d'indemnisation ?
- Combien de temps dure une procédure d'expulsion ?

Ce support donne également des conseils et des informations pratiques (lexique, liste de documents à archiver).

Les loyers impayés en France :

- Plus de 155000 procédures pour loyers impayés engagées en 2016
- 128000 décisions d'expulsion en 2016
- Durée moyenne de 18 mois pour une procédure d'expulsion
- Entre 3000 € et 7000 € pour une procédure judiciaire
- 93% des impayés sont issus des accidents de la vie
- Entre 15 et 20% des propriétaires bénéficient d'une assurance loyers impayés

Sources :

Ministère de la justice - Rapport annuel « L'état du mal-logement en France » de la Fondation Abbé Pierre, 2018
Lesechos.fr, février 2016 – Edhec, février 2014

À propos de Solly Azar

Créée en 1977, Solly Azar, 2nd courtier grossiste généraliste, conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 8.000 intermédiaires et au travers son activité partenariats grands comptes (constructeurs automobiles, grande distribution, établissements financiers).

360 collaborateurs – 50,1 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1^{er} courtier français indépendant.

<https://www.sollyazar.com/espace-presse>



Contact presse : Faouziat Nidhar – Tél. : 01 40 82 81 18 – Email : relations-presse@sollyazar.com

Solly Azar | Société de courtage d'assurances - SAS au capital de 200 000 euros | 353 508 955 RCS Paris

Siège social 60 rue de la Chaussée d'Antin 75439 Paris Cedex 09 - n°Orias 07 008 500 orias.fr